

FOCUS

**Evolution du nombre d'isolés
dans le chômage complet**

Introduction

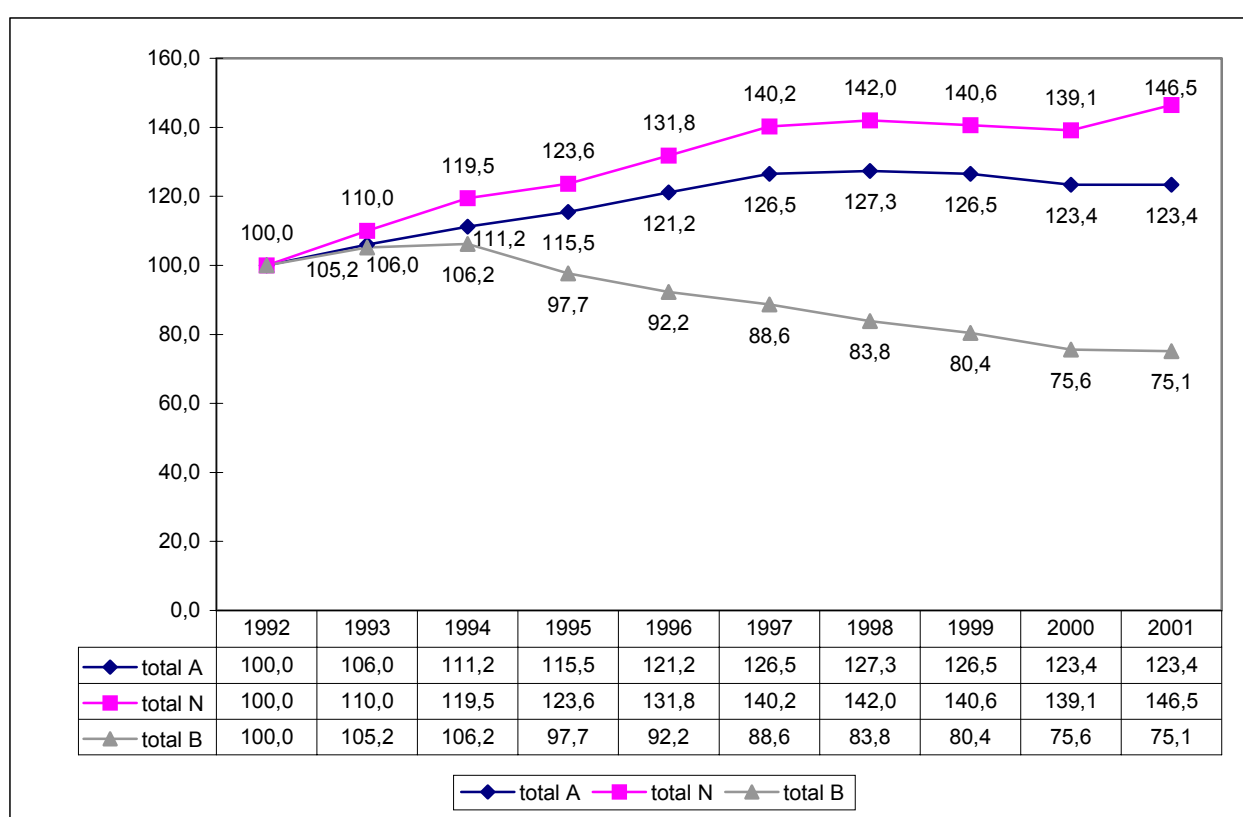
Durant le dernier trimestre 2001, le nombre d'isolés en cours de première période d'indemnisation (≤ 1 an) a augmenté dans des proportions importantes. On dénombre ainsi 4 097 unités physiques de plus par rapport au 4ème trimestre 2000, soit une augmentation de 28,39 %.

Ce constat vaut-il également pour les autres isolés? Cette hausse est-elle passagère ou remonte-t-elle à plusieurs années? Voilà deux questions qui méritaient une attention particulière.

Evolution par catégorie familiale entre 1992 et 2001

Le nombre d'isolés (N) ne cesse d'augmenter depuis 1992; cette hausse est constante et supérieure en valeur relative à la hausse sur la même période du nombre de travailleurs ayant charge de famille (A):

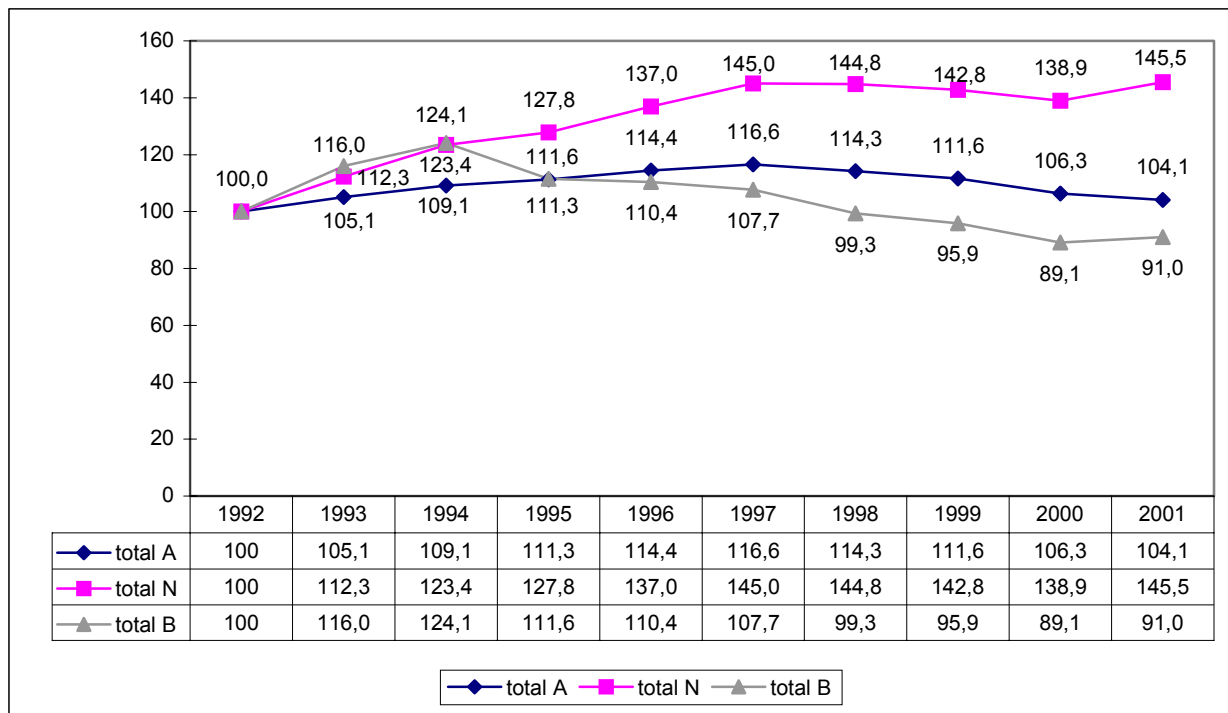
Graphique 1: Nombre de chômeurs complets indemnifiés selon la catégorie familiale – unités budgétaires – moyennes annuelles sur base mensuelle - 1992 = 100 – total hommes + femmes



Alors que le nombre moyen de cohabitants sans charge de famille (B) ne cesse de décroître depuis 1995 (-24,9 %), le nombre moyen de travailleurs ayant charge de famille a progressé de 23,4 % et celui des isolés de près de 50 % (+46,5 %).

Existe-t-il des variations selon le sexe?

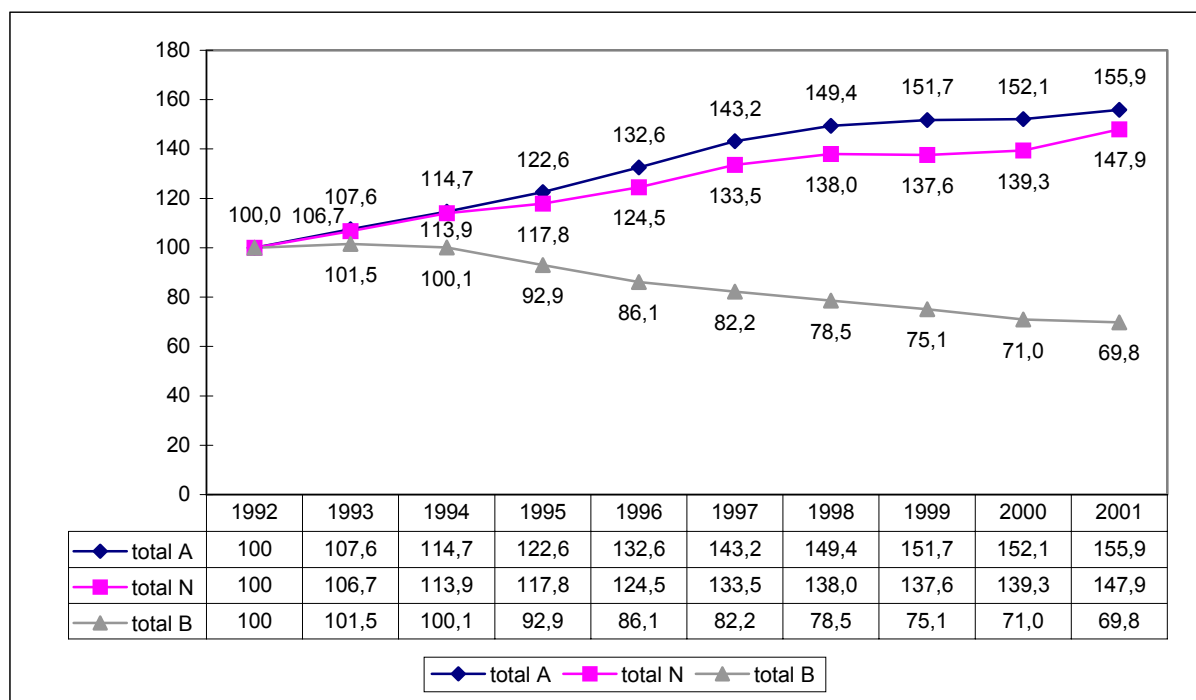
Graphique 2: Nombre de chômeurs complets indemnisés selon la catégorie familiale – unités budgétaires – moyennes annuelles sur base mensuelle - 1992 = 100 – hommes



Pour les hommes, en 10 ans, on note une certaine stabilisation du nombre moyen de travailleurs ayant charge de famille et une légère diminution du nombre moyen de cohabitants sans charge de famille. Par contre, le nombre moyen d'isolés a augmenté de 45,5 %, ce qui est révélateur d'une transformation sociale en profondeur. De plus en plus d'hommes, jeunes pour la plupart, vivent seuls en célibataires sans charge de famille.

La hausse relevée entre 1992 et 1994 du nombre de cohabitants sans charge de famille est restée une exception et est imputable à la très mauvaise conjoncture économique qui sévissait à l'époque et qui touchait aussi les autres catégories familiales. Pour expliquer la baisse continue enregistrée après 1994 du nombre de cohabitants, plusieurs raisons peuvent être avancées: la transformation sociale dont nous venons de faire état qui se traduit par une hausse du nombre d'isolés, le statut de travailleur ayant charge de famille accessible à un plus grand nombre de personnes (cfr. AR du 22/11/1995 : le statut de travailleur ayant charge de famille peut être octroyé également lorsque d'autres personnes que les enfants et /ou parents cohabitent avec le chômeur). Enfin, les cohabitants sans charge de famille sont les seuls chômeurs dont l'allocation peut être suspendue pour chômage de longue durée. C'est une des raisons pour lesquelles ils demeurent, en général, moins longtemps en chômage que les personnes issues des autres catégories familiales.

Graphique 3: Nombre de chômeurs complets indemnisés selon la catégorie familiale – unités budgétaires – moyennes annuelles sur base mensuelle - 1992 = 100 – femmes



L'évolution par catégorie familiale prend une autre coloration lorsqu'on envisage les femmes. La progression relative la plus importante touche ici les travailleuses ayant charge de famille (+ 55,9 %) puis les isolées (+ 47,9 %).

Quant au nombre moyen de cohabitantes sans charge de famille, il s'effondre littéralement de plus de 30 %. La forte baisse enregistrée en 1995-1996 s'explique par la transformation du statut de travailleur à temps partiel involontaire en travailleur à temps partiel avec maintien des droits. Les conditions d'octroi de l'allocation de garantie de revenu au travailleur à temps partiel avec maintien des droits eurent pour effet d'écartier un nombre élevé de femmes cohabitantes. En effet, les femmes représentaient près de 90 % des allocataires sous statut de travailleur à temps partiel involontaire dont une grande proportion de cohabitantes. Or, le montant de l'allocation en tant que cohabitante s'avéra très souvent trop bas pour permettre l'octroi de l'allocation de garantie de revenu.

Par contre, ces nouvelles mesures eurent moins d'impact sur l'évolution du nombre d'hommes cohabitants.

Autre fait de société, le nombre de familles monoparentales dont le chef de famille est une mère vivant seule avec un ou plusieurs enfants ne cesse de progresser au cours des ans. Mais le nombre de femmes vivant seules, sans charge de famille est également en forte progression. C'est ce qui ressort de la monographie de recensement de la population réalisée par l'INS:

Tableau 1: Répartition des différents types de ménages en Belgique (en %)

	1970	1981	1991	1998
Ménages non familiaux	21,76	26,00	31,46	34,58
Isolés	18,78	23,20	28,42	30,56
Autres	2,98	2,79	3,03	4,02
Ménages avec 1 noyau familial	76,38	72,56	67,68	64,61
Couples sans enfants	24,31	23,45	21,91	21,74
Couples avec enfants	39,87	38,57	34,25	30,47
Père avec enfants	1,08	1,09	1,24	1,27
Mère avec enfants	4,08	4,82	6,21	6,81
Couples sans enfants + autres	1,90	1,36	0,95	0,79
Couples avec enfants + autres	3,83	2,20	1,41	1,11
Père avec enfants + autres	0,39	0,31	0,61	1,10
Mère avec enfants + autres	0,92	0,77	1,10	1,32
Ménages avec 2 noyaux familiaux	1,86	0,36	0,82	0,77
Composition imprécise	0	1,08	0,05	0,04
Total	100	100	100	100

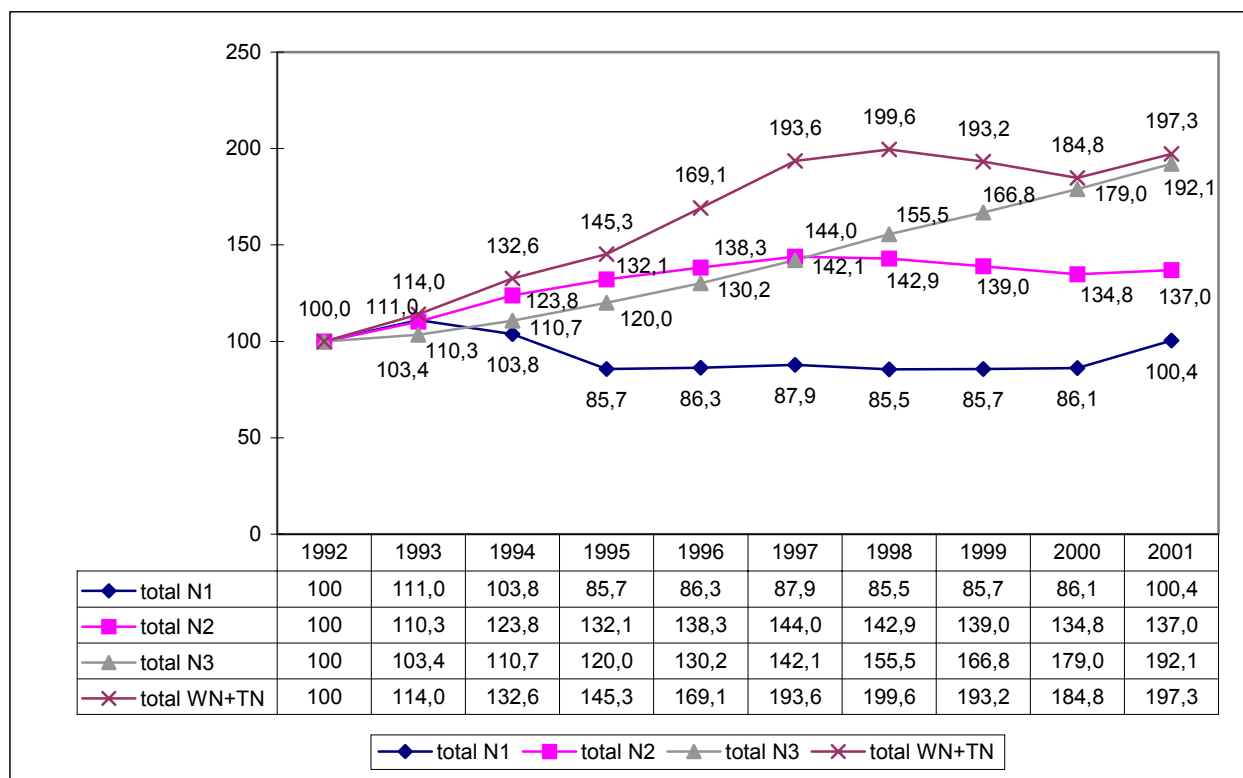
Source: INS, monographie de recensement de la population n° 4 et statistiques démographiques 1999/1(traitement SEIN)

Focalisons maintenant notre attention sur les isolés pour appréhender, par le biais des périodes d'indemnisation, si la hausse enregistrée provient d'une augmentation régulière des isolés en première période d'indemnisation (N1*) ou des autres catégories d'isolés (N2, N3).

* Les personnes isolées bénéficiaires d'allocations d'attente ou de transition ne sont pas soumises au système des périodes d'indemnisation; aussi, il y a quelques années, il ne nous était pas possible de distinguer les nouveaux bénéficiaires (≤ 1 an) des bénéficiaires de plus d'1 an. Actuellement, la base de données MDDB permet de croiser la durée de chômage et la catégorie familiale.

Evolution du nombre d'isolés par période d'indemnisation entre 1992 et 2001

Graphique 4: Nombre de chômeurs complets indemnisés isolés selon la période d'indemnisation – unités budgétaires – moyennes annuelles sur base mensuelle - 1992 = 100 – total hommes + femmes



De 1992 à 2001, le nombre moyen d'isolés en première période d'indemnisation (≤ 1 an), admis sur base du travail, stagne, malgré certaines fluctuations entre ces deux années. Par contre, le nombre d'isolés de plus d'un an de chômage augmente. Toutefois, si les isolés qui ne bénéficient pas de complément d'ancienneté (N2) progressent de 37 %, ceux qui bénéficient d'un complément d'ancienneté (N3) progressent de 92,1 %.

Enfin, la hausse la plus spectaculaire concerne les isolés admis sur base des études (WN+TN) dont le nombre moyen double de 1992 à 1998 (+ 99,6 %). Il semblerait donc que de plus en plus de jeunes chômeurs vivent seuls. Mais cela est également vrai des jeunes avec charge de famille dont le nombre augmente de 102,7 % sur la même période de 7 ans (cfr. Tableau 2).

Tableau 2: Nombre d'allocataires d'attente ou de transition selon la catégorie familiale – unités budgétaires – moyennes annuelles sur base mensuelle - 1992 = 100 – total hommes + femmes

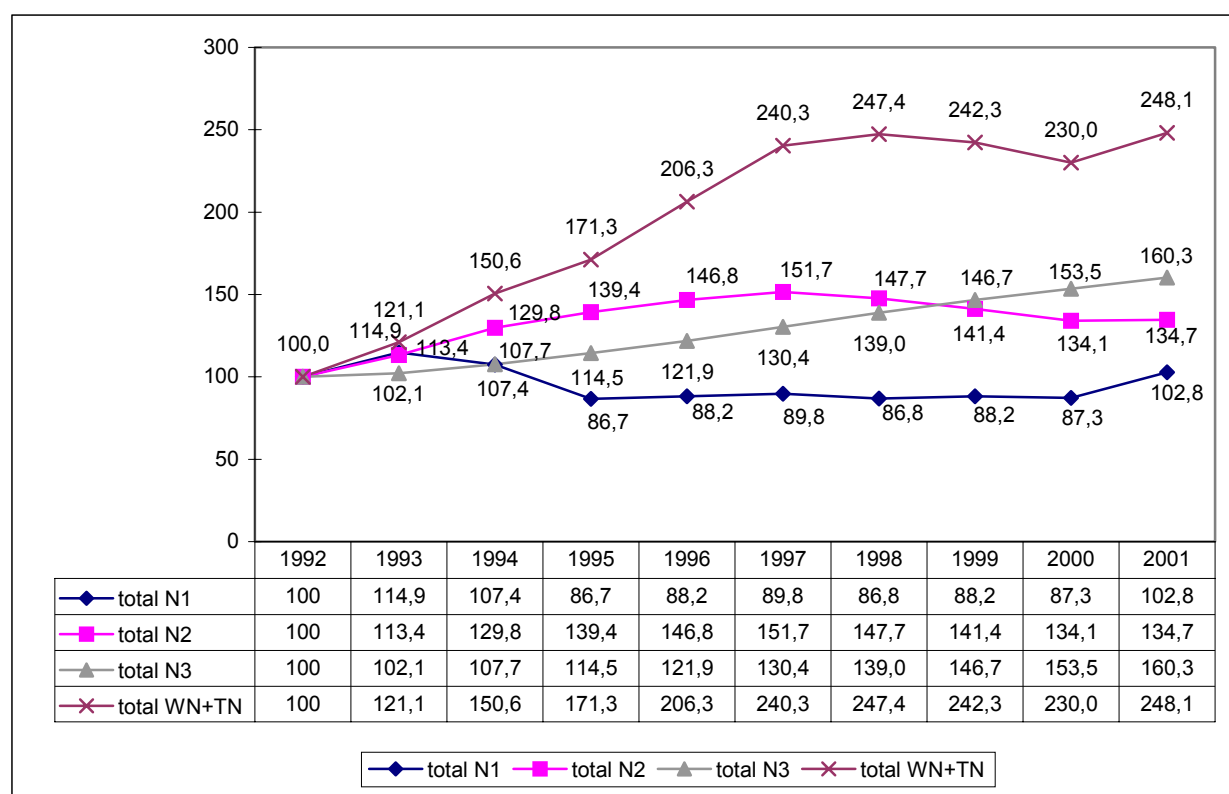
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
WA+TA	100	115,0	126,3	141,2	164,5	186,9	202,7	213,9	218,2	228,6
WN+TN	100	114,0	132,6	145,3	169,1	193,6	199,6	193,2	184,8	197,3
W+T+WP+TP	100	106,2	114,0	101,1	99,4	95,5	89,4	84,5	76,4	73,7
total	100	108,4	117,8	112,9	118,3	122,2	121,4	119,4	113,6	115,0

Au cours des trois dernières années, l'évolution des allocataires d'attente ou de transition isolés (WN+TN) ou avec charge de famille (WA+TA) diverge: les premiers régressent quelque peu pour remonter en 2001 alors que les seconds continuent inexorablement leur progression qui atteint en 2001, plus du double qu'en 1992 (+ 128,6 %).

Pourtant, il est important de nuancer notre propos car d'un sexe à l'autre, l'évolution s'avère différente.

Evolution du nombre d'isolés de sexe masculin

Graphique 5: Nombre de chômeurs complets indemnisés isolés selon la période d'indemnisation – unités budgétaires – moyennes annuelles sur base mensuelle - 1992 = 100 – hommes



Ce qui transparaît d'abord lorsqu'on ne cible plus que les CCI isolés de sexe masculin, c'est la hausse moins marquée des isolés âgés de 50 ans et + bénéficiant d'un complément d'ancienneté (N3) (+60,3 % au lieu de 92,1 % au total hommes-femmes). Mais ce qui frappe surtout, c'est la hausse vertigineuse du nombre moyen d'isolés de sexe masculin admis sur base des études (WN+TN): + 148,1 % en 10 ans. Est-ce un phénomène propre aux isolés admis sur base des études ou cette hausse touche-t-elle également ceux admis sur base des études issus des autres catégories familiales?

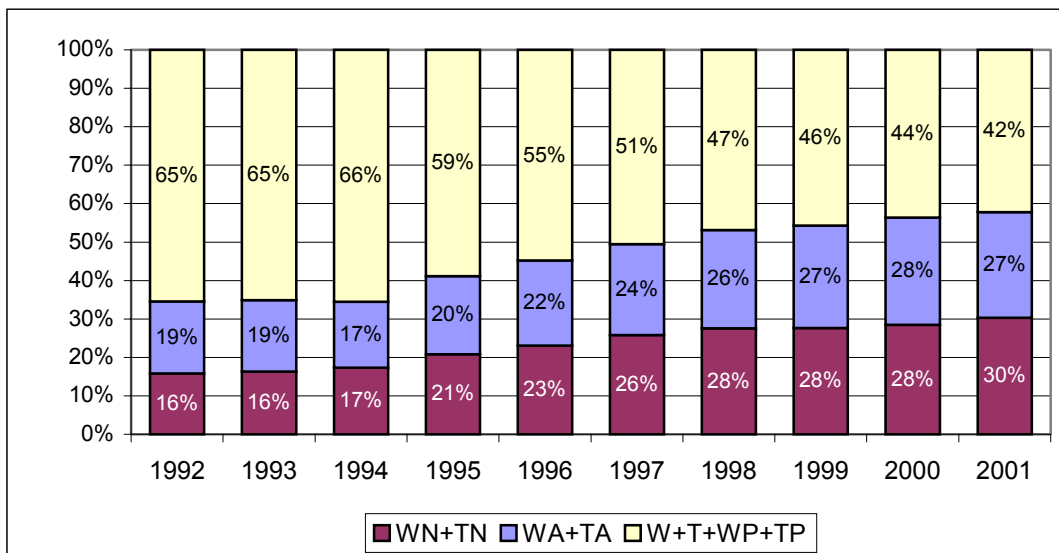
L'étude de l'évolution du nombre d'allocataires d'attente ou de transition de sexe masculin selon la catégorie familiale nous permet de répondre à cette question (cfr. Tableau 3).

Tableau 3: Nombre d'allocataires d'attente ou de transition selon la catégorie familiale – unités budgétaires – moyennes annuelles sur base mensuelle - 1992 = 100 – hommes

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
WA+TA	100	116,1	125,2	140,4	166,2	185,0	192,8	196,6	189,0	189,3
WN+TN	100	121,1	150,6	171,3	206,3	240,3	247,4	242,3	230,0	248,1
W+T+WP+TP	100	116,6	137,7	116,9	118,2	113,7	101,7	96,8	85,0	83,5
total	100	117,2	137,4	129,9	141,2	147,1	141,8	138,5	127,5	129,4

Entre 1992 et 2001, le nombre moyen d'hommes isolés (WN+TN), allocataires d'attente ou de transition a augmenté dans une proportion supérieure à celle enregistrée pour les chefs de famille (WA+TA) (+89,3 %). Aussi, la part relative des isolés parmi les allocataires d'attente ou de transition de sexe masculin n'a fait que croître au cours des ans (cfr. Graphique 6).

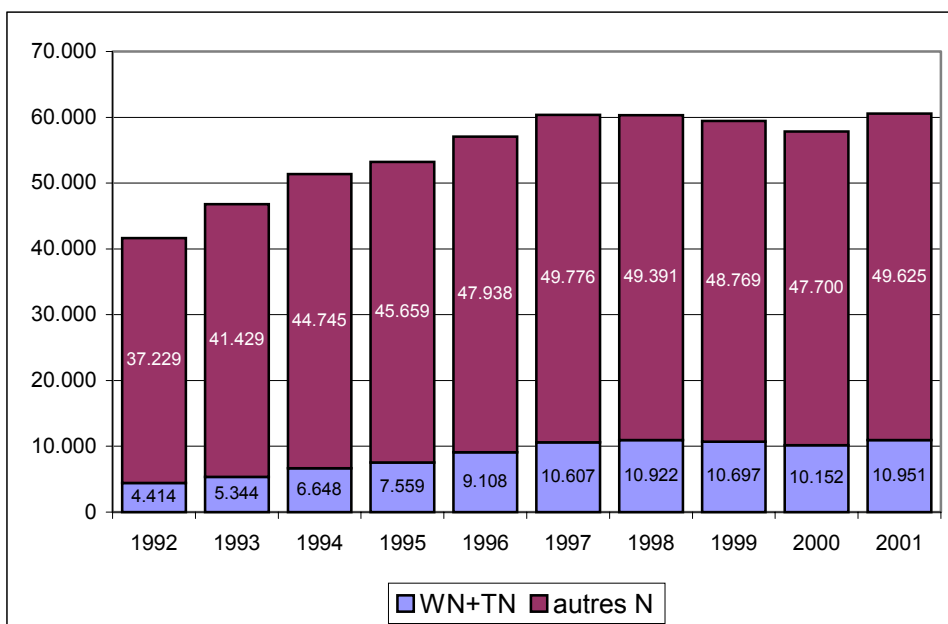
Graphique 6: Part relative selon la catégorie familiale des allocataires d'attente ou de transition – unités budgétaires – moyennes annuelles sur base mensuelle - hommes



A l'évidence, la part relative des isolés au sein des allocataires d'attente ou de transition de sexe masculin a crû de 16 % à 30 % en 10 ans, dépassant au fil des ans la part relative des chefs de famille.

Peut-on pour autant affirmer que la hausse des allocataires d'attente ou de transition parmi les isolés de sexe masculin explique à elle seule l'augmentation du nombre d'isolés de sexe masculin au cours des 10 dernières années?

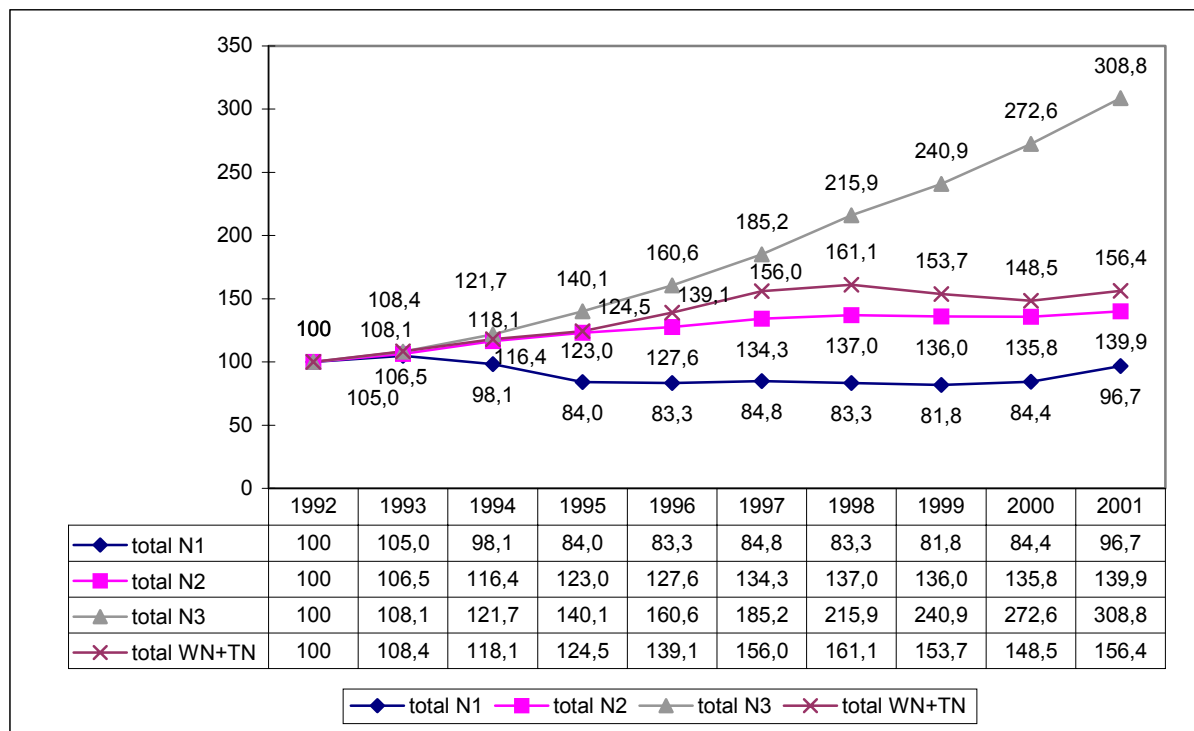
Graphique 7: Part relative des allocataires d'attente ou de transition isolés de sexe masculin dans l'ensemble des chômeurs complets indemnisés isolés de sexe masculin – unités budgétaires – moyennes annuelles sur base mensuelle



Malgré une hausse de 148,1 %, la progression du nombre des allocataires d'attente ou de transition isolés de sexe masculin ne représente que 6 537 unités. Par contre, malgré une hausse moins considérable, les autres chômeurs complets indemnisés isolés de sexe masculin ont augmenté de 12 396 unités. L'impact en valeur absolue représente donc le double des allocataires d'attente ou de transition.

Evolution du nombre d'isolés de sexe féminin

Graphique 8: Nombre de chômeurs complets indemnisés isolés selon la période d'indemnisation – unités budgétaires – moyennes annuelles sur base mensuelle - 1992 = 100 – femmes



Chez les femmes, c'est surtout l'évolution du nombre moyen d'isolées âgées de 50 ans et + avec complément d'ancienneté (N3) qui attire l'attention: en 10 ans, elles ont plus que triplé (+208,8 %) ! Par contre, les femmes isolées, allocataires d'attente ou de transition (WN+TN) ont progressé dans une moindre mesure: +56,4 %, ce qui n'était pas le cas pour les hommes.

Comment interpréter la progression fulgurante du nombre moyen d'isolées âgées de 50 ans et + avec complément d'ancienneté ?

Tableau 4: Nombre de chômeurs complets indemnisés de sexe féminin avec complément d'ancienneté selon la catégorie familiale / Nombre de chômeurs complets indemnisés de sexe féminin de 50 ans et + – unités budgétaires – moyennes annuelles sur base mensuelle - 1992 = 100

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
A3	100	105,7	109,3	127,4	149,4	162,8	181,6	198,3	227,2	251,6
N3	100	108,1	121,7	140,1	160,6	185,2	215,9	240,9	272,6	308,8
B3+P3	100	104,8	115,4	127,8	141,3	157,9	176,1	193,6	211,4	228,5
50 ans et +	100	103,2	110,5	118,1	125,4	137,6	151,3	163,1	175,8	188,7

Notons tout d'abord que dans le même laps de temps, le nombre moyen de l'ensemble des chômeuses complètes indemnisées de 50 ans et + a augmenté de 88,7 % (cfr. Tableau 4). Depuis juillet 1997, l'allongement par palier de l'âge de la pension des femmes, de 60 à 62 ans (âge limite actuel), explique en partie ladite augmentation.

Ensuite, on enregistre également une hausse notable du nombre de femmes bénéficiant d'un complément d'ancienneté lorsqu'on envisage les autres catégories familiales: les travailleuses avec charge de famille (A3) progressent de 151,6 % et les cohabitantes sans charge de famille de 128,5 %. Cette hausse, toutes catégories familiales confondues, est si aiguë que la part relative des femmes bénéficiant d'un complément d'ancienneté a augmenté au sein de la population des femmes de 50 ans et + (cfr. Tableau 5)

Tableau 5: Part relative des chômeurs complets indemnisés de sexe féminin avec complément d'ancienneté au sein des chômeurs complets indemnisés de sexe féminin de 50 ans et + – unités budgétaires – moyennes annuelles sur base mensuelle

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
CCI féminins de 50 ans et + avec complément d'ancienneté	41%	41%	43%	44%	47%	48%	49%	50%	51%	51%

Enfin, le nombre d'isolées bénéficiant d'un complément d'ancienneté (N3) est très faible en valeur absolue (2 183 unités physiques en 1992 et 6 742 en 2001). Aussi, même si l'augmentation en valeur relative prend très vite des proportions importantes (+208,8 %), la part relative des N3 parmi l'ensemble des isolées reste très faible (15,4 % en 2001).

Conclusion

Depuis 1992, le nombre d'isolés s'est accru de près de 50% (+46,5%) ce qui représente, de loin, la plus forte hausse, toutes catégories familiales confondues.

Cette hausse touche les deux sexes avec la même acuité alors que la hausse, moins notable, enregistrée au sein de la catégorie des travailleurs ayant charge de famille ne concerne que les hommes.

Ce sont essentiellement les jeunes qui enregistrent la hausse la plus spectaculaire du nombre d'isolés (+99,6%) et plus précisément, les jeunes hommes (+148,1%).